

### NOTRE BAREME

A compter du 01.01.2024  
(T.V.A. en vigueur)

-----

#### ESPACE SYNDIC DE COPROPRIETE

##### Gestion courante

➤ Gestion courante d'un immeuble

Suivant contrat de syndic à négocier et à adapter en fonction du bien à administrer avec un honoraire minimum de 1 000 euros TTC quel que soit le nombre de lots.

➤ Frais en cas de mutation

Forfait de 380 € TTC, à la charge du vendeur, comprenant l'ensemble des démarches, l'établissement du questionnaire-Notaire et les frais de prise en compte du changement de copropriétaire.

➤ Prise en charge et constitution du dossier, reprise de comptabilité

Au temps passé

➤ Clôture d'un dossier en fin de gestion et remise du dossier à un successeur

Forfait de 400 € TTC.

#### ESPACE GESTION LOCATIVE

##### Gestion courante

Honoraires d'encaissements 7.00 % HT

Le pourcentage est applicable sur le total des encaissements

Un compte de gérance est envoyé chaque trimestre accompagné du solde disponible sur le compte.

##### **Honoraires de location (TTC avec TVA en vigueur de 20.00 % incluse)**

➤ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989,art.5)

Honoraires, visites, constitution du dossier, rédaction de bail

- Part du locataire 8 € par m<sup>2</sup> ttc
- Part du propriétaire 8 € par m<sup>2</sup> ttc

Etablissement état des lieux

- Part du locataire 3 € par m<sup>2</sup> ttc
- Part du propriétaire 3 € par m<sup>2</sup> ttc

Honoraires, entremise et négociation

- Charge du propriétaire Loyer – (11 € x nombre de m<sup>2</sup>)

### Locaux de droit commun

Honoraires négociation	20.00 % du loyer annuel part du bailleur et/ou locataire
Etat des lieux	2 € par m <sup>2</sup> part du bailleur et/ou locataire
Rédaction de bail	10.00 % du loyer annuel part du bailleur et/ou locataire

### Locaux commerciaux

Honoraires négociation	20.00 % du loyer annuel part du bailleur et/ou locataire
Etat des lieux	2 € par m <sup>2</sup> part du bailleur et/ou locataire
Rédaction de bail	10.00 % du loyer annuel part du bailleur et/ou locataire

### Locaux professionnels

Honoraires négociation	20.00 % du loyer annuel part du bailleur et/ou locataire
Etat des lieux	2 € par m <sup>2</sup> part du bailleur et/ou locataire
Rédaction de bail	10.00 % du loyer annuel part du bailleur et/ou locataire

### Garages et parkings

Honoraires bail + état des lieux	80 € bailleur et locataire
----------------------------------	----------------------------

### **Honoraires sur prestations particulières (TTC avec TVA en vigueur de 20.00 % incluse)**

#### Honoraires travaux

(Établissement devis et suivi travaux – en sus des honoraires de gestion courante)

3.00 % du montant HT  
des travaux du lot à partir de 1500 €

#### Vacations (temps passé + déplacement)

- Heures ouvrables	100 €
- Hors heures ouvrables	200 €

#### Procédures recouvrement

- Lettre de 1 <sup>er</sup> rappel	12 €
- Mise en demeure	26 €
- Chèques impayés	15 €

#### Divers

- Déclaration de TVA	80 €/déclaration
- Proposition de décl. revenus fonciers	78 € - 1 <sup>er</sup> lot puis dégressif
- Remise dossier contentieux huissier/avocat	120 €
- Dossier permis de louer	96 €
- Représentation expertise assurances	Vacation horaire
- Préparation dossier résiliation mandat	180 €